

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2009

Le trafic du tunnel a enregistré une diminution de 3.48% sur le 1^{er} trimestre du fait de la baisse générale de l'activité. Toutefois depuis le mois de mai, on constate une reprise qui bien que faible a conduit à une augmentation de 0.45% sur le second trimestre. La diminution sur l'ensemble du semestre est de 1.47%.

L'augmentation de 4% du tarif de péage au 1^{er} juillet 2008 apporte une augmentation du Chiffre d'affaires de 2.32% par rapport au 1^{er} semestre 2008.

(M€ HT)	1 ^{er} SEM 2008	1 ^{er} SEM 2009	Variation
Chiffre d'affaires	16.34	16.72	+2.32%
Dont Recettes de péage	16.06	16.47	+2.55%
Dont Prestations annexes	0.28	0.25	-10,71%

FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au mois de janvier 2009, une chute de neige d'une ampleur exceptionnelle pour la région a paralysé la ville de Marseille pendant trois jours. Les équipes de SMTPC ont eu à cœur d'assurer le déneigement des zones concédées hors tunnel mais le reste du réseau routier et autoroutier étant inutilisable, c'est près de 100000 passages qui ont été perdus pour la société.

Le 25 mai, la dernière échéance du crédit souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement a été versée pour un montant de 7,66 M€. Rappelons que ce crédit était à taux fixe à 3.9% plus une commission de garantie de 0.35%. Le montant de l'échéance payée au pool bancaire était à la même date de 1.21 M€. Une deuxième échéance du même montant interviendra au 15 décembre 2009 ce qui réduira l'endettement de la société à 60,73 M€ au 31 décembre 2009. A noter que cette année 2009 est l'année la plus chargée en terme de remboursement de la dette avec un montant total de 10,08 M€. Pour les années à venir les échéances annuelles porteront sur des montant de l'ordre de 6 M€.

De ce fait mais aussi du fait de la baisse des taux d'intérêts, le résultat financier s'améliore sensiblement passant de -2.03 M€ à -1.23 M€.

Afin de respecter l'engagement de couvrir 85% de l'encours de la dette bancaire de la variation des taux d'intérêts, un instrument de couverture a été souscrit auprès du CIC sous forme d'un tunnel du taux Euribor 6 mois compris entre 1.35% et 4.45%. Les protections sont ainsi mises en place jusqu'en 2015.

Les dividendes dus au titre de l'exercice précédent aux actionnaires Vinci Concessions et Eiffage ont été mis en compte courant d'associés. Les conventions établies avec les deux actionnaires ont été approuvées préalablement par le Conseil d'Administration. L'apurement des comptes courants est intervenu le 31 juillet.

La dégradation de la notation du garant du crédit bancaire CIFGE entraîne un surcout de 83 K€ conformément aux dispositions de la convention de crédit. Toutefois une partie de ce surcout s'impute sur la commission du garant et la charge complémentaire inscrite dans les comptes est ainsi de 42 K€.

Le résultat net s'établit à 5 022 118 € en hausse de 11.3% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

La communauté urbaine Marseille Provence Métropole a attribué la concession du tunnel Prado Sud, ouvrage de liaison à péage entre le tunnel Prado Carénage et le rond point du Prado, à la Société Prado Sud le 14 mars 2008. L'enquête publique conduite par MPM en début d'année a conclu sur un avis favorable avec réserves. Celles-ci sont en train d'être levées. Pendant la phase de construction SMTPC apporte des services d'assistance à la nouvelle société concessionnaire. SMTPC sera chargée de l'exploitation de cet ouvrage lors de sa mise en service en 2013.

LES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le trafic

L'évolution du trafic est directement liée à l'activité économique de la ville mais de nombreux autres facteurs ont une influence sur le comportement des automobilistes tels que le prix des carburants, l'offre de transports publics, les travaux en centre ville...

L'année 2008 a cumulé de façon négative tous ces éléments et le trafic a baissé de 3% par rapport à l'année 2007. La tendance qui s'est poursuivie en début d'année semble maintenant stabilisée et une légère croissance a repris depuis le mois de mai.

Le risque principal sur le 2^{ième} semestre est l'épidémie de grippe A annoncée par les autorités sanitaires sur une durée estimée à 2 ou 3 semaines. En plus des conséquences directes sur le niveau de trafic, celle-ci pourrait avoir des conséquences sur l'activité même de la société du fait de l'absence des personnels qualifiés essentiellement pour la sécurité. La direction générale a préparé un plan de continuité de l'activité conformément aux directives gouvernementales. Compte tenu de l'intérêt stratégique de l'ouvrage, des mesures sont d'ores et déjà mises en place.

Les travaux du tunnel Prado Sud

Le projet ayant pris du retard, il ne devrait pas y avoir de travaux importants à proximité de l'accès au tunnel Prado Carénage au cours du 2^{ième} semestre 2009.

La dégradation de la notation du garant du crédit bancaire.

La notation financière du garant du crédit bancaire CIFGE a été dégradée par les agences. SMTPC fera ses meilleurs efforts pour limiter les conséquences de cette dégradation sur le cout du crédit

LES PERSPECTIVES

Conformément au contrat de concession qui indexe le tarif de péage sur l'inflation, le tarif de péage est passé à 2,6 € le 1er juillet 2008. Du fait de la faiblesse de l'inflation il n'y aura pas de changement de tarif en 2009.

Les taux d'intérêts fixés pour le second semestre 2009 induiront une diminution des charges financières et donc une amélioration du résultat financier.

La mise en service du tunnel Prado Sud en 2013 devrait apporter un trafic supplémentaire dans le tunnel Prado Carénage.

Compte tenu du développement de nombreux projets autour des quartiers nord et est de la ville de Marseille, la société reste confiante sur ses perspectives à moyen terme.

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE

Comptes intermédiaires

Période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009

Sommaire

Bilan

- actif.....	3
- passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe	7

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Bilan actif

(en euros)

	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Immobilisations incorporelles nettes (note 2)	405 937	456 305	495 793
Immobilisations corporelles			
- Valeurs brutes (note 3)	189 431 564	189 462 047	189 136 939
- Amortissements (note 3)	(85 302 533)	(81 698 501)	(77 694 805)
- Montants nets	104 129 031	107 763 546	111 442 134
Immobilisations incorporelles & corporelles mises en concession	104 534 968	108 219 851	111 937 927
Stocks nets (note 4)	147 019	123 779	121 021
Créances clients et comptes rattachés nets	315 364	256 540	307 846
Autres créances nettes	427 816	869 355	646 807
Actions propres (note 5)	-	33 876	41 399
Disponibilités (note 6)	7 359 178	9 551 343	5 574 367
Charges à étaler (note 7)	1 242 942	1 336 848	1 435 494
Charges constatées d'avance (note 8)	1 132 006	1 160 245	1 267 235
Total de l'actif circulant (note 15)	10 624 325	13 331 986	9 394 169
Total de l'actif	115 159 293	121 551 837	121 332 096

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Bilan passif

(en euros)

	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Capital	17 804 375	17 804 375	17 804 375
Primes d'émission et de conversion	10 682 630	10 682 630	10 682 630
Réserve légale	1 780 438	1 686 839	1 686 839
Autres réserves	100 000	100 000	100 000
Report à nouveau	6 816 654	5 402 394	5 402 393
Résultat net	5 022 118	9 680 360	4 513 439
Capitaux propres (note 9)	42 206 215	45 356 598	40 189 676
Provisions pour charges (note 10)	1 198 017	1 130 181	1 381 157
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (note 11)	62 064 630	71 050 594	70 947 478
Avances reçues des clients	634 179	616 949	549 584
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	370 194	436 614	407 286
Dettes fiscales et sociales (note 12)	2 203 185	1 794 625	1 705 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 982	44 858	42 247
Autres dettes (note 13)	6 227 708	973 692	5 885 385
Produits constatés d'avance (note 14)	146 183	147 726	223 619
Total des dettes (note 15)	71 755 061	75 065 058	79 761 263
Total du passif	115 159 293	121 551 837	121 332 096

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Compte de résultat

(en euros)

	30 juin 2009 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)	30 juin 2008 (6 mois)
Recettes de péages	16 470 353	32 572 283	16 061 255
Prestations annexes	250 287	596 176	280 851
Chiffre d'affaires (note 16)	16 720 640	33 168 459	16 342 106
Autres achats et charges externes	(1 322 089)	(2 736 528)	(1 182 631)
Impôts, taxes et versements assimilés	(310 149)	(681 870)	(313 791)
Salaires et traitements	(1 269 425)	(2 627 565)	(1 263 963)
Charges sociales	(577 602)	(1 222 387)	(543 319)
Dotations aux amortissements de caducité	(3 522 764)	(7 027 507)	(3 508 602)
Dotations aux amortissements techniques	(564 947)	(1 188 138)	(597 539)
Dotations aux provisions et reprises, nettes	(31 164)	252 818	(41 256)
Autres produits et charges, nets (note 17)	(75 214)	(39 512)	(81 879)
Charges d'exploitation	(7 673 354)	(15 270 689)	(7 532 980)
Résultat d'exploitation	9 047 286	17 897 770	8 809 126
Produits financiers	322 435	910 419	348 400
Intérêts et charges assimilées	(1 556 018)	(4 672 703)	(2 377 112)
Résultat financier (note 18)	(1 233 583)	(3 762 284)	(2 028 712)
Résultat courant avant impôt et participation	7 813 703	14 135 486	6 780 414
Résultat exceptionnel (note 19)	(4 944)	308 510	299 303
Impôt sur les bénéfices (note 20)	(2 635 465)	(4 495 363)	(2 420 485)
Participation des salariés	(151 176)	(268 273)	(145 793)
Résultat net	5 022 118	9 680 360	4 513 439

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Tableau des flux de trésorerie

(en euros)

	30 juin 2009 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)	30 juin 2008 (6 mois)
Résultat net	5 022 118	9 680 360	4 513 439
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation			
- Variation des stocks	13 432	68 414	28 074
- Dotations aux amortissements et aux provisions	596 111	935 320	638 795
- Dotations aux amortissements de caducité	3 522 764	7 027 507	3 508 602
- Charges à étaler	93 906	201 508	102 862
- Plus ou moins-values de cession	901	(9 956)	(1 327)
Incidences de la variation des intérêts courus non versés	(115 401)	(198 038)	(301 153)
Incidences de la variation des créances et dettes d'exploitation	842 764	(218 224)	(163 984)
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	9 976 595	17 486 891	8 325 308
Encaissements sur cessions d'immobilisations	151	12 000	2 500
Paiements sur acquisitions d'immobilisations	(339 758)	(1 427 940)	(1 038 251)
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(339 607)	(1 415 940)	(1 035 751)
Remboursement des crédits bancaires	(8 870 563)	(9 050 206)	(9 050 206)
Dividendes	(2 990 526)	(7 586 894)	(2 775 060)
Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(11 861 089)	(16 637 100)	(11 825 266)
Variation de trésorerie	(2 224 101)	(566 149)	(4 535 709)
Trésorerie à l'ouverture	9 581 343	10 147 492	10 147 492
Trésorerie à la clôture	<u>7 357 242</u>	<u>9 581 343</u>	<u>5 611 783</u>
La trésorerie à la clôture est constituée par les éléments suivants :			
Disponibilités	7 359 178	9 551 343	5 574 367
Concours bancaires courants	(1 936)	(3 876)	(3 983)
Actions propres	-	33 876	41 399
Total	<u>7 357 242</u>	<u>9 581 343</u>	<u>5 611 783</u>

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Comptes intermédiaires, période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009

Annexe

Note liminaire

La société a pour activité la concession de la construction et de l'exploitation du tunnel du Prado Carénage à Marseille. Le contrat de concession prendra fin en 2025, soit 32 ans après la mise en service du tunnel qui a eu lieu le 18 septembre 1993.

Aux termes d'un avenant au contrat de concession notifié le 26 août 2005, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a étendu la concession à la réalisation, au financement et à l'exploitation d'un ouvrage souterrain dénommé « tunnel Louis Rège » et à ses accès. Cet ouvrage, inauguré le 4 juin 2007, permet une liaison directe et gratuite entre le tunnel Prado Carénage et l'avenue du Prado.

Note 1. Principes, règles et méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les comptes ont été établis en conformité avec le code de commerce et le règlement CRC 99-03.

La société n'ayant pas de filiale ou de participation, elle n'établit pas de comptes consolidés. Dès lors, le règlement européen imposant aux sociétés cotées européennes d'établir leurs comptes consolidés conformément aux normes IFRS ne peut s'appliquer à la société.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement par des logiciels informatiques d'exploitation dont la valeur brute au bilan représente le coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 5 et 8 ans pour les logiciels d'exploitation commerciale et de 3 ans pour les autres logiciels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction. S'agissant du tunnel, ce coût inclut l'ensemble des frais engagés pendant la phase de construction du tunnel, notamment les frais de conception, de construction et les frais financiers.

Les immobilisations rattachées à la concession se répartissent entre les biens non renouvelables et les biens renouvelables. Cette dernière catégorie regroupe les immobilisations qui devront être renouvelées au moins une fois avant la fin de la concession.

L'amortissement de caducité est pratiqué sur la totalité des immobilisations mises en concession, renouvelables et non renouvelables, et a pour but de ramener à une valeur nulle les immobilisations concédées puisqu'elles sont appelées à être remises gratuitement au concédant à la fin de la concession en 2025.

L'amortissement de caducité est déterminé de façon linéaire sur la durée résiduelle de la concession. Le montant de l'amortissement de caducité est présenté à l'actif du bilan en déduction de la valeur brute des immobilisations non renouvelables. Les dotations constituent des charges d'exploitation.

L'amortissement technique s'applique aux immobilisations renouvelables. Il est déterminé selon la méthode linéaire sur la base de la valeur d'entrée des biens correspondants et en fonction de leur durée de vie estimée, à savoir :

- Agencement et aménagement des installations générales : 8 à 10 ans
- Equipement intégré aux installations : 5 ans
- Matériel technique : 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans

Provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé

Certains éléments, tels que la chaussée des tunnels ainsi que celle des bretelles d'accès, entrant dans la composition des immobilisations non renouvelables mises en concession nécessitent des remises en état périodiques. La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé a pour objet de répartir par avance sur plusieurs exercices le coût des réparations lorsqu'elles sont individuellement de montants significatifs. Cette provision est révisée chaque année en fonction, notamment, des éléments techniques disponibles à la date de l'arrêté des comptes. Elle figure au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges".

La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé a fait l'objet de différents changements d'estimation au cours de l'exercice 2008, dans l'objectif de permettre sa déduction fiscale. La provision est estimée à partir d'éléments historiques récents et selon le calendrier des travaux à venir déterminé par la Direction. Les dépenses afférentes aux différents travaux de remplacement et d'entretien sont actualisées au taux annuel de 3% par référence à l'évolution à long terme estimée de l'indice TP09.

Les dépenses d'entretien et de réparations courantes ou celles présentant un caractère préventif ayant vocation à prévenir les dégradations, pannes ou accidents que pourrait subir un bien immobilisé, sont considérées comme des charges de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement des badges de télépéage et des jetons de paiement. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition déterminé selon le coût moyen pondéré. Les badges de télépéage acquis à compter du 1^{er} janvier 2005 sont immobilisés et amortis sur leur durée de vie estimée à 5 ans.

Actions propres

En 2006, la société a conclu un contrat de liquidité avec un intermédiaire financier qui réalise dans ce cadre des opérations d'achats et de ventes de ses actions pour son compte. Ces actions sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition et sont présentées à l'actif du bilan dans la rubrique « actions propres ». Le cas échéant, elles font l'objet de dépréciations pour ramener leur valeur nette au bilan à leur valeur boursière.

Ce contrat de liquidité a pris fin au 1^{er} janvier 2009.

Charges à étaler

Les coûts directement liés à la mise en place des emprunts souscrits en 2003, dans le cadre du refinancement de la dette à long terme, sont comptabilisés en tant que frais financiers accessoires aux nouveaux emprunts et sont étalés sur leur durée de manière actuarielle.

Engagements sociaux

(i) Indemnités de départ à la retraite

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par un accord d'entreprise. L'indemnité n'est versée qu'à la condition que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges", pour un montant net de la juste valeur des actifs liés à ce régime (versements effectués auprès d'un fonds d'assurance externe pour assurer la couverture de ces engagements).

(ii) Médailles du travail

Les médailles du travail sont attribuées aux salariés ayant successivement 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'ancienneté. La société prend en charge le paiement de la médaille et le versement d'une gratification sous condition que le salarié ait une ancienneté supérieure à 15 ans au sein de la société, à la date d'attribution de la médaille du travail. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges".

Opérations de couverture des risques liés aux variations des taux d'intérêt

La société procède à des opérations de swaps d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt de son endettement à taux variable. Les sommes nettes versées ou reçues du fait des contrats de swap sont enregistrées en résultat financier simultanément aux intérêts variables faisant l'objet de la couverture.

Participation légale des salariés aux bénéfices de l'entreprise

La charge de participation des salariés enregistrée dans les comptes intermédiaires correspond à la moitié de la charge annuelle prévisionnelle de l'exercice en cours.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices enregistrée dans les comptes intermédiaires est évaluée en appliquant le taux effectif d'impôt au résultat avant impôt et participation des salariés de la période. Ce taux effectif d'impôt correspond au rapport entre la charge d'impôt sur les bénéfices estimée pour l'exercice en cours et le résultat avant impôt et participation des salariés prévisionnel de l'exercice en cours. La société n'enregistre pas les impôts différés. Les passifs d'impôts différés seraient principalement issus des charges à étaler et de l'inclusion dans le coût du tunnel des intérêts d'emprunt supportés en phase de construction. Les actifs d'impôts différés auraient pour origine certaines provisions considérées temporairement comme non déductibles au plan fiscal.

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels d'exploitation commerciale. Elles ont varié comme suit au cours du semestre :

	31 décembre 2008	Augmentations	Diminutions	30 juin 2009
Valeurs brutes	1 824 396	26 593	-	1 850 989
Amortissements	(1 368 091)	(76 961)	-	(1 445 052)
Montants nets	456 305	(50 368)	-	405 937

Note 3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles a évolué comme suit au cours du semestre :

	31 décembre 2008	Acquisitions	Cessions	30 juin 2009
Immobilisations non renouvelables	176 707 964	-	-	176 707 964
Immobilisations renouvelables	12 607 597	493 104	(407 772)	12 692 929
Immobilisations en cours	146 486	(115 815)	-	30 671
Total	189 462 047	377 289	(407 772)	189 431 564

Les amortissements (amortissements de caducité et amortissements techniques) des immobilisations corporelles ont enregistré les variations suivantes au cours du semestre :

	31 décembre 2008	Dotations	Reprises	30 juin 2009
Amortissements de caducité	73 460 100	3 522 764	-	76 982 864
Amortissements techniques	8 238 401	487 986	(406 718)	8 319 669
Total	81 698 501	4 010 750	(406 718)	85 302 533

Note 4. Stocks

	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Valeurs brutes	284 794	298 226	338 566
Dépréciations	<u>(137 775)</u>	<u>(174 447)</u>	<u>(217 545)</u>
Valeurs nettes	<u><u>147 019</u></u>	<u><u>123 779</u></u>	<u><u>121 021</u></u>

Les dépréciations ont pour objet l'étalement du coût des badges sur leur durée de vie estimée (5 ans).

Note 5. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité conclu en 2006 avec un intermédiaire financier, ce dernier a procédé aux opérations suivantes pour le compte de la société :

	30 juin 2009		31 décembre 2008		30 juin 2008	
	Nombre d'actions	Valeurs	Nombre d'actions	Valeurs	Nombre d'actions	Valeurs
Ouverture	1 849	33 876	1 905	64 922	1 905	64 922
Achats d'actions propres	-	-	49 696	1 267 345	29 992	837 735
Ventes d'actions propres	<u>(1 849)</u>	<u>(33 876)</u>	<u>(49 752)</u>	<u>(1 298 391)</u>	<u>(30 002)</u>	<u>(861 258)</u>
Clôture	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>1 849</u></u>	<u><u>33 876</u></u>	<u><u>1 895</u></u>	<u><u>41 399</u></u>

Les ventes d'actions de la société réalisées au cours du semestre ont conduit à la constatation de plus-values pour un montant total de 4.953 euros (moins-value nette constatée de 26.375 euros pour le premier semestre 2008).

La société a mis fin au contrat de liquidité en janvier 2009 et ne détient plus d'action propre au 30 juin 2009.

Note 6. Disponibilités*Analyse par nature*

	<u>30 juin 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>	<u>30 juin 2008</u>
Comptes courants bancaires	7 226 631	9 504 461	5 509 229
Caisses	<u>132 547</u>	<u>46 882</u>	<u>65 138</u>
Total	<u><u>7 359 178</u></u>	<u><u>9 551 343</u></u>	<u><u>5 574 367</u></u>

La société a l'obligation de maintenir en comptes courants un montant au moins égal à la moitié du montant total en intérêts et principal du service annuel de sa dette bancaire.

Note 7. Charges à étaler

Les charges à étaler sont exclusivement composées des coûts de mise en place des emprunts levés en 2003.

Analyse de la variation des charges à étaler

	<u>30 juin 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>	<u>30 juin 2008</u>
Montant net à l'ouverture	1 336 848	1 538 356	1 538 356
Reprises en résultat	<u>(93 906)</u>	<u>(201 508)</u>	<u>(102 862)</u>
Montant net à la clôture	<u><u>1 242 942</u></u>	<u><u>1 336 848</u></u>	<u><u>1 435 494</u></u>

Échéances de comptabilisation en charges

	<u>Charges à rapporter aux résultats futurs</u>
2ème semestre 2009	93 804
2010	177 630
2011	163 388
2012	144 791
2013	129 468
2014	121 976
Au-delà	<u>411 885</u>
Total	<u><u>1 242 942</u></u>

Note 8. Charges constatées d'avance*Analyse par nature*

	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Commissions versées au garant de la dette bancaire (cf. note 11)	814 360	898 493	995 931
Contrats de maintenance	15 246	21 345	30 252
Commissions d'agent	15 022	5 949	15 111
Primes sur contrat de swap	129 110	4 521	9 562
Primes sur contrats d'assurance	53 635	144 262	102 707
Autres	104 633	85 675	113 672
Total	1 132 006	1 160 245	1 267 235

Échéances de comptabilisation en charges

	Commissions versées au garant	Autres	Total
2ème semestre 2009	99 000	159 905	258 905
2010	118 300	60 779	179 079
2011	105 811	22 081	127 892
2012	92 823	21 716	114 539
2013	80 995	21 656	102 651
2014	75 310	21 656	96 966
Au-delà	242 121	9 853	251 974
Total	814 360	317 646	1 132 006

Note 9. Capitaux propres

La variation des capitaux propres a été la suivante :

	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
31 décembre 2007	17 804 375	10 682 630	1 185 463	100 000	3 463 142	10 027 521	43 263 131
Affectation du résultat 2007	-	-	501 376	-	1 939 252	(10 027 521)	(7 586 893)
Résultat 31 décembre 2008	-	-	-	-	-	9 680 360	9 680 360
31 décembre 2008	17 804 375	10 682 630	1 686 839	100 000	5 402 394	9 680 360	45 356 598
Affectation du résultat 2008	-	-	93 599	-	1 414 260	(9 680 360)	(8 172 501)
Résultat 30 juin 2009	-	-	-	-	-	5 022 118	5 022 118
30 juin 2009	17 804 375	10 682 630	1 780 438	100 000	6 816 654	5 022 118	42 206 215

Au 30 juin 2009, le capital social est composé de 5.837.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,05 euros (identique au 31 décembre 2008). Il est entièrement libéré.

Les dividendes distribués au titre de l'affectation du résultat de l'exercice 2008 se sont élevés à 1,40 euros par action (1,30 euros par action au titre du résultat de l'exercice 2007), soit un montant total de 8.172.501 euros (7. 586.893 euros pour l'exercice 2007).

Note 10. Provisions pour charges et passifs éventuels

Nature et variation des provisions pour charges

La nature et la variation des provisions pour charges qui sont inscrites au passif du bilan en application des principes décrits en note 1, se présentent comme suit :

	31 décembre 2008	Dotations	Reprises	30 juin 2009
Provision pour engagements sociaux	142 392	3 534	-	145 926
Provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé	987 789	64 302	-	1 052 091
Total	1 130 181	67 836	-	1 198 017

Analyse de la provision pour engagements sociaux

La provision pour engagements sociaux s'analyse comme suit :

	<u>30 juin 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Dette actuarielle relative aux indemnités de départ à la retraite	286 225	274 603
Juste valeur des actifs placés en garantie de la dette actuarielle	<u>(183 035)</u>	<u>(180 413)</u>
Dette actuarielle nette relative aux indemnités de départ en retraite	103 190	94 190
Dette actuarielle au titre des médailles du travail	<u>42 736</u>	<u>48 202</u>
Total provision pour engagements sociaux	<u><u>145 926</u></u>	<u><u>142 392</u></u>

Le montant net de la dette actuarielle a évolué comme suit au cours de la période :

	<u>30 juin 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>	<u>30 juin 2008</u>
Dette actuarielle nette à l'ouverture	142 392	206 112	206 112
Charge estimée au cours de la période	6 156	(8 623)	25 099
Prestations servies au cours de l'exercice	-	(12 733)	(12 733)
Versement effectué à une compagnie d'assurance en couverture de l'engagement	-	(50 000)	-
Remboursement effectué par la compagnie d'assurance au titre des prestations servies par la société	-	12 733	12 733
Rémunération des actifs placés en garantie de la dette actuarielle	<u>(2 622)</u>	<u>(5 097)</u>	<u>(2 634)</u>
Dette actuarielle nette à la clôture	<u><u>145 926</u></u>	<u><u>142 392</u></u>	<u><u>228 577</u></u>

Le taux d'actualisation retenu pour évaluer la dette actuarielle au 30 juin 2009 est un taux moyen de 4,83% (taux identique au 31 décembre 2008) et le taux de progression des salaires retenu est de 2% (taux de 2% au 31 décembre 2008). Cette dette actuelle est estimée sur une hypothèse d'un âge de départ à la retraite à 65 ans (hypothèse identique au 31 décembre 2008) à l'initiative du salarié. L'évaluation tient également compte de la mortalité avant l'âge de départ à la retraite (utilisation des tables de mortalité TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes) et de la probabilité que le salarié quitte l'entreprise avant la date de son départ à la retraite. De plus, la société applique un taux de charges sociales de 50% au calcul du montant de la dette actuarielle. La dette actuarielle relative aux médailles du travail est, quant à elle, déterminée sans charges sociales dans la mesure où elle respecte les conditions de non assujettissement.

Les versements effectués à une compagnie d'assurance en couverture de l'engagement de la société vis-à-vis de ses salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite, tout comme les remboursements obtenus au titre des prestations servies, sont enregistrés en résultat au sein des postes « salaires et traitements » et « charges sociales ».

Analyse de la provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé

La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé s'analyse comme suit par nature de dépenses :

	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Coûts liés à la chaussée	951 420	890 327	725 306
Autres (signalisation, peinture...)	100 671	97 462	427 274
Total	<u>1 052 091</u>	<u>987 789</u>	<u>1 152 580</u>

Aucune dépense se rapportant à cette provision n'est survenue au cours du semestre (il en était de même au cours du premier semestre 2008).

Note 11. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Analyse par nature

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'analysent comme suit :

	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Emprunts liés à la convention de crédit :			
- Pool bancaire	61 935 000	63 145 000	63 145 000
- BEI	-	7 660 563	7 660 563
	<u>61 935 000</u>	<u>70 805 563</u>	<u>70 805 563</u>
Intérêts courus sur emprunts	129 630	245 031	141 915
Total	<u>62 064 630</u>	<u>71 050 594</u>	<u>70 947 478</u>

Échéances de remboursement

La dernière échéance de l'emprunt BEI a été remboursée au cours du semestre.

Les échéances de remboursement des emprunts et des dettes auprès des établissements de crédit au 30 juin 2009 sont les suivantes :

	<u>Total</u>
2ème semestre 2009	1 210 000
2010	6 040 000
2011	6 405 000
2012	6 770 000
2013	5 410 000
2014	5 490 000
Au-delà	<u>30 610 000</u>
Total	<u><u>61 935 000</u></u>

Intérêts

L'emprunt auprès du pool bancaire supporte un taux variable fonction de l'Euribor 6 mois majoré de 0,65%, non compris la commission de 0,35% versée au garant de la dette (voir ci-dessous).

L'emprunt auprès de la BEI était rémunéré au taux fixe de 3,90%, hors la commission de 0,35% versée au garant.

La convention de crédit prévoit que 85% de l'en-cours de dette contractée à taux variable doit faire l'objet d'une couverture de taux pour limiter les risques engendrés par la variabilité du taux. A cet effet, la société dispose au 30 juin 2009 des instruments suivants :

- un swap d'un montant notionnel amortissable de 24.500.000 euros au 30 juin 2009 (22.500.000 euros au 31 décembre 2008), mis en place en 2005 et venant à échéance en juin 2015, permettant à la société de payer le taux Euribor 4 ans compris dans un tunnel de taux allant de 2,65% à 5,70%, en contrepartie du taux variable Euribor 6 mois. La juste valeur de ce swap s'élève à -1.177.935 euros au 30 juin 2009 (-819.782 euros au 31 décembre 2008) ;
- un swap d'un montant notionnel amortissable de 28.150.000 euros au 30 juin 2009, mis en place en juin 2009 et venant à échéance en juin 2015, permettant à la société de payer le taux Euribor 6 mois compris dans un tunnel de taux allant de 1,35% à 4,45%, en contrepartie du taux Euribor 6 mois. La juste valeur de ce swap s'élève à 168.194,14 euros au 30 juin 2009.

Les instruments suivants sont arrivés à échéance en juin 2009 :

- un swap d'un montant notionnel amortissable de 23.000.000 euros au 31 décembre 2008, mis en place en 2005 et permettant à la société de payer le taux Euribor 12 mois plafonné à 4%, en contrepartie du taux variable Euribor 6 mois. La juste valeur de ce swap s'élevait à 89.198 euros au 31 décembre 2008 ;
- un swap d'un montant notionnel de 4.000.000 euros, mis en place en le 15 juin 2007, permettant à la société de payer le taux fixe de 4,63%, en contrepartie de la réception du taux variable Euribor 6 mois. La juste valeur de ce swap s'élevait à -24.211 euros au 31 décembre 2008.

Clause de déchéance du terme

Selon la convention de crédit conclue le 16 juin 2003, les événements suivants constituent des cas d'exigibilité anticipée de la dette : non-paiement, violations d'obligations, déclaration inexacte, manquement croisé, insolvabilité, cessation ou changement ou suspension d'activité, procédure de redressement judiciaire ou liquidation judiciaire, nomination d'administrateurs provisoires ou de conciliateurs ou de mandataires liquidateurs, existence de mesures conservatoires ou d'exécution prises par des créanciers, illégalité, procédure d'alerte, contentieux constituant un changement significatif défavorable, perte de la concession, perte des documents de sûreté, résiliation et violation d'une loi applicable.

Sûretés consenties

En vertu des conventions relatives aux sûretés, la société s'engage à consentir à Natixis en qualité d'agent intercréancier et agent de crédit, à la Banque Européenne d'Investissements en qualité d'agent de crédit, et à CDC Ixis Financial Guaranty Europe en qualité de garant, les sûretés suivantes :

- le nantissement de tous les droits, titres et intérêts, présents ou futurs, certains ou éventuels relatifs aux comptes dits "compte coordinateur" et "compte de réserve" ouverts par la société auprès de Natixis et figurant à l'actif du bilan de la société au sein du poste "disponibilités" pour un montant total de 5.440.937 euros au 30 juin 2009 (7.947.926 euros au 31 décembre 2008) ;
- le nantissement du compte d'instruments financiers et des instruments financiers dont la société est titulaire, ainsi que tous les fruits et produits qui y sont attachés ;
- la cession de la créance de la société à l'égard de la ville de Marseille correspondant à l'indemnité de rachat qui serait versée par le concédant conformément à l'article 63 du cahier des charges de la concession en cas de rachat de la concession avant son terme (voir note 21).

Garantie obtenue auprès d'un organisme de garantie financière

La société verse à un organisme de garantie financière, CIFGE, une commission égale à 0,35% de l'en-cours de crédit destinée à garantir le service de la dette bancaire. Cette commission a été versée à hauteur de 60% de son montant total au cours du premier semestre 2003. Le solde de 40% est versé selon un échéancier parallèle à celui des remboursements d'emprunt. La commission est prise en charge en résultat financier en tant que complément aux intérêts versés sur la dette bancaire.

La partie de la commission versée par avance figure en charges constatées d'avance à l'actif et est reprise en résultat au cours de la période concernée par la garantie. Celle-ci prendra fin en 2020, date du dernier remboursement de la dette bancaire.

Note 12. Dettes fiscales et sociales

	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Impôt sur les bénéfices	387 784	-	-
Participation des salariés	151 208	268 273	145 768
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	389 519	428 704	378 784
Taxe sur la Valeur Ajoutée	753 626	718 844	736 586
Autres	521 048	378 804	444 526
Total	<u>2 203 185</u>	<u>1 794 625</u>	<u>1 705 664</u>

La dette d'impôts sur les bénéfices au 30 juin 2009 correspond au montant de la dette inscrite au passif du bilan de la société en contrepartie de la charge d'impôt du semestre (soit 2.635.465 euros) nette des acomptes d'impôt versés à l'administration fiscale au cours du semestre pour un montant total de 2.247.681 euros.

Note 13. Autres dettes

	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Comptes courants d'actionnaires	5 192 668	-	4 838 551
Comptes courants bancaires	1 936	3 876	3 983
Dépôts et cautionnements	237 882	261 771	299 974
Autres	795 222	708 045	742 877
Total	<u>6 227 708</u>	<u>973 692</u>	<u>5 885 385</u>

Les comptes-courants d'actionnaires représentent la dette relative au paiement différé des dividendes à verser aux deux principaux actionnaires, au titre de l'affectation du résultat de l'exercice 2008. Les dépôts et cautionnements représentent les montants versés par les clients lors de la souscription des abonnements TIS et la remise des badges correspondants ; ils sont remboursés à l'occasion de la résiliation de ces abonnements ou constatés en produit en cas de perte du badge.

Note 14. Produits constatés d'avance*Analyse par nature*

	<u>30 juin 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>	<u>30 juin 2008</u>
Indemnités reçues pour l'exploitation de réseaux de télécommunications	112 959	133 389	154 864
Contrats de publicité	33 224	14 337	68 755
Total	<u>146 183</u>	<u>147 726</u>	<u>223 619</u>

Les indemnités reçues pour l'exploitation des réseaux de télécommunications ont été perçues lors de la mise en place des conventions d'exploitation, elles sont comptabilisées dans les prestations annexes incluses dans le chiffre d'affaires, au fur et à mesure de l'écoulement du temps jusqu'au terme des contrats.

Echéances de comptabilisation en produits

	<u>Produits à rapporter aux résultats futurs</u>
2ème semestre 2009	51 697
2010	25 334
2011	23 375
2012	23 375
2013	22 402
2014	-
Au-delà	-
Total	<u>146 183</u>

Note 15. Échéances des créances d'exploitation et des dettes d'exploitation

Les créances clients et les autres créances ont également des échéances à moins d'un an. Les dettes, autres que les emprunts auprès des établissements de crédit, ont des échéances à moins d'un an.

Note 16. Chiffre d'affaires

Les recettes de péages enregistrées en chiffre d'affaires correspondent aux montants des péages hors taxes perçus sur le tunnel principal concédé.

Les recettes péages du premier semestre 2009 correspondent au passage de 7.810.221 véhicules (7.926.750 véhicules pour le premier semestre 2008) au tarif moyen de 2,52 euros toutes taxes comprises (2,42 euros toutes taxes comprises pour le premier semestre 2008). Le tarif de base hors remises s'élève à 2,60 euros toutes taxes comprises depuis le 1^{er} juillet 2008 (tarif de base hors remises de 2,50 euros toutes taxes comprises au cours du premier semestre 2008).

Le chiffre d'affaires des activités annexes recouvre des prestations diverses (études,...) effectuées pour le compte de tiers et des refacturations de coûts à la Société Prado Sud, société concessionnaire du futur tunnel qui reliera l'actuel tunnel Prado Carénage au rond point de l'avenue du Prado.

Note 17. Autres produits et charges, nets

	<u>Premier semestre 2009</u>	<u>Premier semestre 2008</u>
Charges :		
- coût des réparations sur dégâts causés par des tiers	(45 718)	(37 665)
- comptabilisation en perte de créances clients	(12 135)	(13 051)
- redevances vis-à-vis de la Communauté Urbaine	(73 281)	(71 616)
- divers	(1 831)	(8 552)
Produits :		
- indemnités d'assurance reçues	55 570	44 871
- divers	2 181	4 134
Produits (charges) nets	<u><u>(75 214)</u></u>	<u><u>(81 879)</u></u>

Les dépenses de réparations engagées par la société suite à des sinistres pris en charge par les compagnies d'assurance sont présentées au sein du poste "autres charges". Cette présentation permet de mettre en regard les dépenses externes supportées par la société suite à la survenance de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes reçues.

Note 18. Résultat financier

	<u>Premier semestre 2009</u>	<u>Premier semestre 2008</u>
Charges d'intérêts sur emprunts	(1 333 385)	(2 097 688)
Produits / (charges) d'intérêts des instruments de couverture nets	226 764	62 515
Charges financières liées au refinancement des emprunts mis en place en 2003 et rapportées en résultat (cf. note 7)	(32 370)	(47 846)
Commissions versées au garant de la dette bancaire	(116 766)	(126 001)
Produits issus des placements de la trésorerie	44 184	231 456
Plus-values / (moins-values) de cessions d'actions propres (cf. note 5)	4 953	(26 375)
Autres produits / (charges) financiers	<u>(26 963)</u>	<u>(24 773)</u>
Résultat financier	<u><u>(1 233 583)</u></u>	<u><u>(2 028 712)</u></u>

Note 19. Résultat exceptionnel

	<u>Premier semestre 2009</u>	<u>Premier semestre 2008</u>
Prix de cession des immobilisations cédées	150	2 500
Indemnités perçues dans le cadre d'un contentieux	-	295 979
Valeur nette comptable des immobilisations cédées ou sorties de l'actif	(1 054)	(1 173)
Autres produits (charges) exceptionnels	<u>(4 040)</u>	<u>1 997</u>
Résultat exceptionnel	<u><u>(4 944)</u></u>	<u><u>299 303</u></u>

La société avait comptabilisé en résultat de l'exercice 2007 le montant des indemnités qui lui avaient été attribuées suite à un jugement en appel dans le cadre d'un contentieux lié à la qualité des peintures intérieures du tunnel. Ce contentieux ayant fait l'objet d'un pourvoi en cassation, les intérêts et pénalités de retard liés à ces indemnités n'avaient pas été enregistrés en produits en 2007. La partie adverse s'étant désistée du pourvoi en cassation, les intérêts et pénalités de retard ont été enregistrés en produit au cours du premier semestre 2008 pour un montant de 295.979 euros.

Note 20. Impôts sur les bénéfices

Le taux effectif d'impôt, tel que défini en note 1 et ayant servi à la détermination de la charge d'impôt enregistrée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2009, s'élève à 33,75% (34,19% au 30 juin 2008), à comparer à un taux d'impôt en vigueur de 34,43% pour le premier semestre 2009 (identique pour 2008).

Note 21. Engagements financiers

En dehors des engagements relatifs aux instruments de couverture des risques liés aux variations des taux d'intérêts décrits en note 11, les engagements financiers de la société sont les suivants :

- (a) La société a consenti une caution à la Ville de Marseille au titre de l'exploitation pour un montant de 152.449 euros.
- (b) Le concédant a la faculté à compter de 2015 et moyennant un préavis d'un an de racheter la concession. En cas de rachat, le concessionnaire aura droit à une indemnité pour manque à gagner égale à la moyenne des produits nets réalisés pendant les sept dernières années précédant la date de rachat déduction faite des deux années les moins favorables au concessionnaire, multipliée par le nombre d'années restant à courir jusqu'à l'expiration normale de la concession.

Note 22. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes des dirigeants de la société ont représenté 126.837 euros au cours du premier semestre 2009 (90.180 euros au cours du premier semestre 2008).

Note 23. Ventilation de l'effectif

Statuts	Effectif moyen	
	Premier semestre 2009	Premier semestre 2008
Cadres	7	6
Agents de maîtrise	31	27
Employés	29	35
Total	67	68

**Société Marseillaise
du Tunnel Prado-Carénage S.A.**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur l'information financière
semestrielle 2009**

Période du 1er janvier 2009 au 30 juin 2009
Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A.
BP 40 - 13448 Marseille Cantini Cedex
Ce rapport contient : 27 pages
Référence : GM-093-019

Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A.

Siège social : BP 40 - 13448 Marseille Cantini Cedex

Capital social : €. 17.804.375

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Période du 1er janvier 2009 au 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Marseille, le 26 août 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Georges Maregiano
Associé



Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

3, Avenue Arthur SCOTT – BP 600 40 – 13448 MARSEILLE Cedex 06

Service commercial

☎ 04 91 80 88 88

☎ 04 91 80 88 90

Marseille, le 27 août 2009,

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Madame, Monsieur,

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Gilbert Saby
Président